



Assemblée Générale 2017

Vendredi 5 mai – Centre des Congrès « La Poste » - Viège

10h15 – 10h45:

Café d'accueil

10h45 – 11h00:

Messages introductifs

11h00 – 11h45:

Parties statutaires

- 1 Ouverture de l'assemblée par le président d'OUESTRAIL Claude Hèche
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Messages de bienvenue
 - Du président de la ville de Viège Niklaus Furger
 - Du président de la CTSO Jacques Melly
- 4 Procès-verbal de l'AG 2016
- 5 Rapport du président
- 6 Comptes 2016

7 Rapport de vérification puis approbation des comptes

8 Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2017

9 Budget 2017

10 Barème des cotisations 2018

11 Mutations

12 Divers

11h45 – 12h15:

Achèvement du tunnel de base du Lötschberg

- Quelle plus-value pour l'exploitation ? (intervention de Bernard Guillemon, directeur du BLS)
- Quelle place est-elle réservée à cette mesure dans PRODES 2030/35 ? (intervention de Jacques Melly, co-président du comité du Lötschberg)

12h15 – 13h30:

Buffet dinatoire



■ Le mot du président

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à notre prochaine assemblée générale d'OUESTRAIL. Après Neuchâtel (2004), Lausanne (2005), Genève (2006), Villeneuve (2007), Delémont (2008), Fribourg (2009), Viège (2010), La Neuveville (2011), Genève (2012), Avenches (2013), Bienne (2014), La Chaux-de-fonds (2015), Moutier (2016), nous retournons à Viège.

Avec cette deuxième incursion en Valais dans l'histoire des AG d'OUESTRAIL, nous voulons marquer notre appui à l'achèvement complet du tunnel de base du Lötschberg. Les préparatifs de la prochaine étape de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire battent leur plein et une consultation aura lieu en principe vers la fin de l'année.

Ce choix géographique nous amènera également sur les terres de notre vice-présidente et Conseillère nationale Viola Amherd. Cette dernière est d'ailleurs depuis quelques mois déjà la directrice du Comité du Lötschberg.

Au terme de la partie statutaire de notre AG, nous ferons un bref point de situation sur ce dossier.

D'ores et déjà je me réjouis de vous accueillir à Viège.

Claude Hêche, Conseiller aux Etats et président d'OUESTRAIL

Informations pratiques

L'inscription est obligatoire !

Nous vous invitons à vous inscrire de préférence par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (mention : AG 2017) :

ouestrail@bluewin.ch

Si vous ne disposez pas du courrier électronique, vous pouvez également vous inscrire par courrier postal.

Sauf avis contraire de votre part, nous considérons que vous prenez également part au buffet qui est prévu entre 12h 15 et 13h 30.

Délai d'inscription :

vendredi 28 avril 2017

(Les inscriptions sont confirmées en bloc au plus tard 7 jours avant l'assemblée avec l'envoi de la liste des participant-e-s)

Accès au lieu de l'assemblée

Le lieu de l'AG est le centre culturel et de congrès « La Poste » à Viège, Poste-Platz 4 (cf. plan ci-dessous). Lieu accessible depuis la gare à Pied en quelques minutes.



Les trains au départ de quelques villes pour arriver à Viège vers 10 h

Au départ de :

Berne	09h06
Delémont	07h42
Fribourg	08h34
Genève	07h30
La Chaux-de-Fonds	07h32
Lausanne	08h21
Neuchâtel	08h01
Sion	09h26
Yverdon	07h39

OUESTRAIL.

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
CCP 30 – 483331- 8 / ouestrail, Delémont
www.ouestrail.ch - ouestrail@bluewin.ch

Rapport d'activité

1 Les rendez-vous

1.1 Les séances de comité et les dossiers

Le comité a siégé à trois reprises durant l'année 2016: le 10 mars à Berne, le 9 septembre à Lausanne et le 24 novembre à Berne.

Les dossiers suivants ont notamment été abordés lors des séances de comité: l'initiative dite «vache à lait»; la Convention de prestations 2017 – 2020; PRODES 2030 / 35; le crédit TRV 2018 – 2021; la réforme du TRV; l'organisation de l'infrastructure ferroviaire OBI; un nouveau marché pour le terminal de trafic combiné de Chavornay; la croissance de la demande dans l'Arc lémanique; évolution du dossier de modernisation des installations sur la rampe sud du Simplon; les relations entre l'EPFL et OUESTRAIL; la pétition en faveur de la ligne Lausanne – Fribourg.

Les invités qui ont participé à une ou plusieurs séances de comité sont notamment: Philippe Gauderon et Alain Barbey (respectivement chef infrastructure et directeur régional voyageurs ouest aux CFF), Peter Füglistaler, Pierre-André Meyrat et Christophe Mayor (respectivement directeur, directeur suppléant et chef de projet PRODES 2030 à l'OFT).

1.2 L'assemblée générale

L'AG ordinaire s'est tenue le 29 avril 2016 à Moutier. Au programme: messages des Autorités, affaires statutaires, exposé de Bernard Guillelmon, directeur du BLS, un programme ponctué par le traditionnel buffet (cf. également le PV de cette AG ci-après).

1.3 Le colloque 2016

Le colloque 2016 avait pour objectif d'évaluer l'impact des nouvelles offres de déplacement par car et par co-voiturage sur la fréquentation des trains. Pour l'instant, le phénomène ne semble toucher que dans une faible mesure la rentabilité du rail, même si un fléchissement de la demande imputable à ces nouvelles offres est constaté sur certaines lignes. Une partie de la clientèle ne se déplacerait de toute manière pas en train tandis qu'une autre partie est constituée de transfuges du rail. Pour l'avenir, notre pays devra statuer sur une éventuelle libéralisation du trafic grandes lignes par car.

2 Les chiffres

2.1 Volume des cotisations en légère baisse

Le volume des cotisations encaissées en 2016 est quasiment stable, quoique en légère baisse.

2.2 Comptes et bilan 2016, budget 2017

Les comptes 2016 bouclent avec un excédent de charges qui s'élève à Fr. 6'592.75. La fortune de l'association passe dès lors de Fr. 92'803.76 à 86'211.01. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

CATÉGORIE DE MEMBRES	Cotisation		2014		2015		2016	
	Fr.	Nbre	montant	Nbre	montant	Nbre	Montant	
1 Particuliers	20.–	181	4'275	177	4'015	163	3'645	
2 Petites entreprises (1 à 50 salariés)	50.–	20	1'050	21	1'020	23	1'170	
3 Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	100.–	13	1'300	12	1'200	13	1'300	
4 Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	250.–	7	1'750	8	2'000	8	2'000	
5 Organisations d'utilité publique	50.–	19	1'050	18	900	18	905	
6 Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	50.–	25	1'250	23	1'150	21	1'050	
7 Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	100.–	33	3'300	30	3'000	30	3'000	
8 Cantons, communes et villes (plus de 10000 habitants)	250.–	24	6'000	25	6'250	25	6'250	
Nbre total de cotisants		322		314		301	19'320	
Montant total des cotisations encaissées			19'975		19'535		19'320	

Environ 600 personnes sont enregistrées dans le fichier d'OUESTRAIL. Quant au nombre de cotisants pour l'exercice 2016, il s'élève à 301, contre 314 en 2015.

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

CHARGES	Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017
Assemblée générale	9'000.00	12'870.75	10'000.00
Colloque (sans les frais de secrétariat)	15'000.00	15'229.15	15'000.00
Site internet	1'000.00	0.00	500.00
Séances	2'000.00	14'12.00	1'500.00
Matériel et fournitures de bureau	500.00	527.05	500.00
Promotion, recrutement, frais d'envoi	3'000.00	4'601.70	3'000.00
Frais ccp et banque	100.00	252.45	300.00
Frais divers	1'400.00	351.90	500.00
Communication / mandats / sondage	3'000.00	10'000.00	4'700.00
Dépense extraordinaire	10'000.00	0.00	0.00
Résultat	0.00	0.00	0.00
Total des charges	45'000.00	45'245.00	36'000.00
PRODUITS			
Cotisations	19'000.00	19'270.00	19'000.00
Parrainage colloque / AG	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Contribution AG	1'000.00	4'350.00	2'000.00
Autres recettes	0	0.00	0.00
Intérêts	0	32.25	0.00
Excédent de charges	10'000.00	6'592.75	0.00
Total des produits	45'000.00	45'245.00	36'000.00

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIFS	2016	2015
CCP	15'901.16	15'209.31
Banque (compte épargne)	60'852.75	70'994.70
Impôts anticipés à récupérer	0.00	0.00
Actifs transitoires ¹	15'457.10	8'949.20
	92'211.01	95'153.21
PASSIFS		
Passifs transitoires ²	6'000.00	2'349.45
Fortune au 1 ^{er} janvier	92'803.76	0
Excédent de charges	6'592.75	86'211.01
	92'211.01	95'153.21

¹ Le montant des actifs transitoires est constitué comme suit: parrainage TPF colloque (Fr. 5'000.–); parrainage CFF colloque (Fr. 5'000.–); mandats à facturer à CTSO (Fr. 5'337.10); cotisations à encaisser (Fr. 120.–).

² Le montant des passifs transitoires est constitué comme suit: provision pour photos AG (Fr. 2'500.–); provision pour photos colloques (2'500.–); provision pour mandat vérification des comptes (Fr. 1'000.–).

■ Le colloque 2016 par l'image



Photos: Jean-Bernard Sieber

Décor austère mais débats fructueux pour le traditionnel rendez-vous d'automne des spécialistes romands du rail.



La Conseillère municipale Valérie Jaggi Wepf apporte le salut de la ville d'Yverdon-les-Bains...



... et le Conseiller d'Etat du Valais Jacques Melly le message de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO).



Fidèle au rendez-vous, le journaliste Nicolas Rossé a assuré un déroulement impeccable des débats.



Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'OFT.



Alain Sauvant, spécialiste de l'économie des transports.



Mathieu Fleury, secrétaire général de la FRC.



Philippe Nantermod, Conseiller national VS.



Robert Cramer, Conseiller aux Etats GE.



Alain Barbey, CFF, directeur régional voyageurs ouest.

■ Procès-verbal AG 2016 du 29 avril 2016 à Moutier

Le Conseiller aux Etats Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée et salue les participants.

La liste des présences est disponible dans un document séparé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
4. Procès-verbal de l'AG 2015
5. Rapport du président et perspectives 2016
6. Comptes 2015 / Rapport de vérification / Approbation des comptes 2015 / désignation des vérificateurs
7. Montant des cotisations 2017
8. Budget 2016
9. Renouvellement du comité
10. Divers

Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Message de bienvenue

Au nom des Autorités communales, le Maire de Moutier Maxime Zuber défend avec vigueur le principe de solidarité en matière de voies de communication. Extrait : « *Après vingt-et-une années passées à la mairie de cette ville dont quatorze en tant que député, deux mandats qui prendront fin en août, j'ai appris qu'en matière d'infrastructures et d'investissements, rien n'est jamais acquis et qu'il faut parfois, pour ne pas dire souvent ou même toujours, qu'il faut se battre pour rappeler les principes constitutionnels d'équité et de solidarité. Lesquels se heurtent presque systématiquement aux visions centripètes de rentabilité dont les planificateurs et les technocrates semblent avoir fait une véritable religion.* » (cf. l'intégralité de son intervention sur www.ouestrail.ch).

Procès-verbal de l'assemblée 2015

Le procès-verbal de l'AG de 2015 est accepté sans modification et avec remerciements à son auteur.

Rapport du Président

(Le rapport du président Claude Hêche est disponible sur le site www.ouestrail.ch).

Comptes 2015

(présentation - vérification - approbation)

Le secrétaire apporte quelques précisions concernant les comptes et le bilan.

Décharge est donné au service de la révision de la ville de Lausanne qui procède au contrôle des comptes d'OUESTRAIL.

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2016

Le mandat de révision confié au service de la révision de la ville de Lausanne est reconduit pour l'exercice 2016.

Budget 2016

Accepté.

Barème des cotisations 2017

Le barème des cotisations reste inchangé pour 2017.

Mutations au sein du comité

Conformément aux statuts, le comité se renouvelle lors de l'AG qui suit les élections fédérales. L'assemblée approuve les modifications suivantes :

Personnes qui ne se représentent pas au comité

Monsieur le Conseiller aux Etats	Didier	Berberat	La Chaux-de-Fonds
Monsieur le Conseiller national	Jacques	Bourgeois	Berne
Monsieur	André	Bugnon	Saint-Prex
Monsieur	Denis	Decosterd	Lausanne
Monsieur	Jean-René	Germanier	Vétroz
Monsieur	Jean-Pierre	Grabner	La Neuveville
Monsieur le Conseiller national	Christian	Levrat	Vuadens
Monsieur	Sigurd	Maxwell	Thônex
Monsieur	Jacques	Neiryck	Ecublens (VD)
Monsieur le Conseiller national	Roger	Nordmann	Lausanne
Monsieur	Urs	Schwaller	Tafers
Monsieur	Conrad	Tobler	Lausanne
Monsieur	Eric	Voruz	Morges

Personnes qui entrent au comité

Monsieur le Conseiller national	Frédéric	Borloz	Aigle
Monsieur le Conseiller national	Manfred	Bühler	Cortébert
Monsieur le Conseiller aux Etats	Raphaël	Comte	Corcelles-Cormondèche
Monsieur le Conseiller national	Jean-Pierre	Grin	Pomy
Monsieur le Conseiller national	Hugues	Hiltbold	Carouge (GE)
Monsieur	Jean-Daniel	Jeanneret	La Chaux-de-Fonds
Monsieur le Conseiller national	Jacques-André	Maire	Les Ponts-de-Martel
Madame la Conseillère nationale	Lisa	Mazzone	Genève
Monsieur le Conseiller aux Etats	Beat	Vonlanthen	Fribourg

Vice-présidents

Viola Amherd, Conseillère nationale (VS), membre de la Commission des transports.

Hugues Hiltbold, Conseiller national (GE), membre de la Commission des transports.

Président

Claude Hêche, Conseiller aux Etats, membre de la Commission des transports.

Les nouveaux membres, les deux vice-présidents et le président sont élus par acclamations.

Divers

Roland Kallmann (secrétaire pour la Suisse de l'AEDTF [Association européenne pour le développement du transport ferroviaire]) intervient pour constater que la destination de La Chaux-de-Fonds continue de manquer dans l'horaire de poche interville pour Berne. Berne et La Chaux-de-Fonds sont 2 cités Patrimoine mondial de l'Unesco. Lyss figure dans l'horaire de poche pour Berne. Fait-elle partie du Patrimoine mondial de l'Unesco, se demande ironiquement Roland Kallmann ?

Samuel Pellissier, membre du comité de l'association RER Sud-Léman, intervient concernant le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Sud-Léman entre Evian-les-Bains et Gingolph. Un résumé de son intervention est disponible sur www.ouestrail.ch.

Exposé de Bernard Guillelmon, directeur du BLS

La parole est ensuite donnée à l'invité du jour, à savoir le directeur du BLS Bernard Guillelmon. Une présence doublement justifiée puisque le BLS exploite aussi bien le tunnel Moutier-Granges (8 km) que le tunnel du Weissenstein (3,7 km) qui permet la liaison ferroviaire entre Moutier – Soleure.

Bernard Guillelmon plaide pour une mise à disposition suffisante de moyens au service de la prochaine étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2030/35). Il relève notamment que seule une enveloppe à 12 milliards de francs permettra de financer des projets en Suisse occidentale. (Cf. sa présentation sur www.ouestrail.ch).

Buffet

L'assemblée se termine par un buffet.

Prochain colloque OUESTRAIL: cargo souterrain, le swissmetro des marchandises ?

Après le thème du trafic marchandises (2005), des tarifs «low cost» (2006), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (2007), de la libéralisation du marché ferroviaire (2008), du financement de l'infrastructure (2009) du prix du billet de train (2010) et à nouveau du financement et de l'aménagement des infrastructures (2011), le prix de la vitesse ferroviaire (2012) du trafic régional (2013), du trafic marchandises (2014), la (télé)billettique du futur (2015), les lignes de bus et le covoiturage en tant que nouveau facteur de concurrence face au rail (2016), le thème (provisoire) du prochain colloque proposera une réflexion autour du projet de cargo souterrain.

Date: vendredi 17 novembre 2017 à Yverdon-les-Bains (Salle de la Marive, 9h-13h)

OUESTRAIL:

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
CCP 30 – 483331- 8 / ouestrail, Delémont
www.ouestrail.ch - ouestrail@bluewin.ch

L'AG 2016 par l'image



Le président d'OUESTRAIL Claude Hêche durant son rapport.



Le maire de Moutier Maxime Zuber critique la vision centripète des planificateurs.



Roland Kallmann déplore l'absence persistante de la gare de la Chaux-de-Fonds dans l'horaire de poche disponible en gare de Berne.



Samuel Pellissier, un militant engagé en faveur de la liaison ferroviaire du Sud Léman.



Le directeur du BLS Bernard Guillelmon a notamment fait la démonstration que seule une enveloppe d'au moins 12 milliards de francs en faveur de PRODES 2030 permettra à la Suisse occidentale de tirer son épingle du jeu.



Renouvellement du comité: le président Claude Hêche rempile avec deux nouveaux vice-présidents: Viola Amherd, Conseillère nationale et membre de la CTT-N; Hugues Hiltbold, Conseiller national et également membre de la CTT-N.



La traditionnelle photo de famille pour clôturer l'AG avec de gauche à droite: Bernard Guillelmon, Robert Cramer, Manfred Bühler, Christophe Mayor, Olivier Bayard, Maxime Zuber, Hugues Hiltbold, René Böhlen, Jean-Claude Hennem, Alain Barbey, Pascal Vuilleumier, Claude Hêche, Kurt Schreiber, Viola Amherd, Michel Béguelin, Damien Chappuis.